

EDITO

Et bien voilà, c'est la rentrée !

Après un été pluvieux où la nature est restée très verdoyante, c'est la reprise professionnelle pour certain(e)s, reprise des études pour d'autres mais la reprise des activités pour tous...

Comme vous pourrez le constater à travers ce Fil, même si la pause estivale a bien eu lieu dans la diffusion, l'équipe n'a quant à elle pas chaumé ! Les nouveaux projets ne manquent pas et quelques-uns sont déjà bien avancés. Si beaucoup de personnes ont été heureuses de se retrouver lors de la paëlla des Zazous, nous espérons tous pouvoir bientôt nous rassembler à nouveau pour ces moments conviviaux. J'en profite pour dire que les associations sont prêtes à accueillir des nouveaux adhérents pour notre plus grand plaisir.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Thierry BOSVERT

AGENDA

SEPTEMBRE

Mercredi 1 de 14h à 16h sans RV : Permanence SOLIHA à Condrieu (bâtiment les Eclats, face à la mairie), renseignement gratuit sur les aides à l'amélioration de l'habitat (Tél. 04.37.28.70.20)

Mercredi 1 sur RV : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90)

Mercredi 1 de 14h à 16h : Permanence gratuite de l'architecte conseil du Parc du Pilat à Condrieu (Bâtiment Les Eclats face à la mairie /chaque 1er mercredi du mois) Tél : 04.74.87.52.01

Jeudi 2 : Reprise de l'école

Vendredi 3 de 16h30 à 19h : Réouverture de la bibliothèque

Samedis 4 : Pétanque But d'honneur (réservé aux sociétaires)

Samedis 4 et 11 de 16h : Remise des chèques aux propriétaires de terrains par l'ACCA (local chasse)

Dimanche 12 : Ouverture de la chasse

Dimanche 12 à 13h30 : Concours de pétanque solidaire des GIRL POWER 4L

Samedi 18 et dimanche 19 : Journées européennes du patrimoine

Samedi 25 et dimanche 26 : De ferme en ferme dans la Loire et le Rhône

OCTOBRE

Vendredi 1 à 19h30 : Assemblée Générale de l'ASQV au Fautre à Trèves

Samedi 9 : Assemblée Générale de la Pétanque au terrain de boules

Rejoignez-nous sur
 facebook

ACTUALITES

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

INFO MAIRIE

RETOUR SUR LA VOGUE DES HAIES

Les ZAZOUS ont réussi à innover en s'adaptant aux conditions sanitaires pour cette édition 2021 de la vogue. Une fête dans un format réduit et adapté cette année.

Après une tournée des brioches bien arrosée par la pluie en semaine, le dimanche était plus festif. Ils ont servi l'apéritif et proposé le barbecue le dimanche midi. La paëlla a connu un beau succès le dimanche soir. Sur place ou à emporter, près de 400 parts ont été vendues.

Un bon moment de convivialité partagé avec les habitants.

Bravo aux ZAZOUS !

EMPIETEMENT DES VEGETAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées. Ceci afin :

- Qu'ils ne gênent pas le passage des piétons.
- Qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).
- La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait.

Autre élément important : les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, et l'éclairage public.

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou son représentant ou son locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur rue.

Le service municipal est chargées de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

ANTENNE RELAIS TELEPHONIQUE

Une antenne relais téléphonique multi opérateurs a été installée en mars dernier sur notre commune à La Madone.

La mairie souhaiterait avoir des retours, si cela est mieux Oui/Non.

Les habitants peuvent formuler leurs observations directement par mail mairie@leshaies.fr

en indiquant :

- Votre nom
- Votre numéro de téléphone + le nom de l'opérateur
- Ce qui fonctionne mieux ou pas (data ou communication téléphonique)



**VOTRE AVIS
NOUS INTERESSE**

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue.



**Merci de respecter cette règle
Pour le bien-être et la sécurité de tous !**

TRAVAUX ASSAINISSEMENT

Une réunion d'information a eu lieu le 25/08/2021 en présence des riverains concernés, la mairie et Vienne Condrieu Agglomération.

Afin d'améliorer l'assainissement, Vienne Condrieu Agglomération va faire réaliser des travaux, à partir du lundi 6 septembre et ce pendant environ 1 mois.

- Une zone en haut du village pour renforcer la conduite existante par l'intérieur (rechemisage).
- Une zone à La Croix dans le but de bien différencier les eaux pluviales des eaux usées afin de ne pas surcharger la STEP en cas d'orage.

C'est l'entreprise RAMPA qui est chargée des travaux. La circulation sera alternée par des feux tricolores.



EMPLACEMENT CAMPING CAR

Des travaux de marquage au sol ont été réalisés par Vienne Condrieu Agglomération pour la création de 2 places de stationnement de camping car :

- Une devant la mairie
- Une sur le parking de la Croix Régis.

Dans le cadre de sa politique Tourisme, l'agglomération souhaite ainsi répondre aux besoins des visiteurs itinérants, qui souhaitent découvrir notre beau territoire.

VENDANGES 2021

Les viticulteurs du territoire recrutent leurs équipes de vendangeurs. Vienne Condrieu Agglomération vous met en relation avec les viticulteurs.

Remplissez le formulaire de candidature :

<https://docs.google.com/.../16t.../viewform...>

Conditions :

- Avoir plus de 16 ans
- Être disponible en septembre
- Pour information, tous les salariés, y compris les salariés en congés payés et les agents publics, peuvent être embauchés pour effectuer les vendanges.

Les personnes intéressées doivent obtenir l'accord de leur employeur habituel par le biais d'une attestation sur l'honneur de l'accord de l'employeur.

ATTENTION, seules les candidatures retenues seront contactées directement par les domaines viticoles.

Offre

d'EMPLOI

À partir d'octobre 2021

tous vos emballages et papiers se trient !



EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES : c'est pour le 1^{er} octobre !

C'est une véritable évolution qui va simplifier notre quotidien et nous conforter dans notre participation écocitoyenne !

Cette extension nous permettra aussi de faire progresser les résultats du recyclage obtenus jusqu'ici à l'échelle du territoire,

Vous pouvez retrouver toutes les infos sur le site :

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/wp-content/uploads/2021/06/agglomag-12-version-numerique.pdf

ASSOCIATIONS



PETANQUE

- **Samedi 4 septembre : But d'honneur**

Concours en Tête à Tête uniquement réservé aux licenciés et sociétaires de la Pétanque des Haies. Présentation obligatoire du pass sanitaire.

- En raison des contraintes sanitaires entre sociétaires et non sociétaires non identifiés, **le concours des Vendanges prévu le samedi 11 septembre est annulé.**

CONCOURS DE PETANQUE SOLIDAIRE

Deux jeunes filles, les girl power en 4L 🚗, dont Manon Putod originaire du village, organisent un concours de pétanque pour financer leur projet solidaire qui aura lieu en février 2022.

Dimanche 12 septembre à 13h30, au terrain de pétanque des Haies

Le prix de la doublette est de 12€. Ouvert à tous. Pour participer, il faut être muni du pass sanitaire. Exposition de la 4L.



BIBLIOTHEQUE

Nous vous informons que désormais la présentation du **pass sanitaire** s'étend à l'accès des bibliothèques.

Le vendredi 3 septembre lors de réouverture de 16h30 à 19h,

il vous sera demandé de présenter votre pass sanitaire ; dans un premier temps pour les + 18 ans et à partir du 30 septembre pour les + 12 ans.

NOUVEAU !

Par le biais de la médiathèque du Rhône, accédez GRATUITEMENT aux ressources numériques et à la réservation de livres

Pour cela, il vous suffit de vous connecter sur le site : <https://mediatheque.rhone.fr> de cliquer à droite pour vous inscrire aux services en ligne et vous créer un compte lecteur

Ressources en ligne

S'inscrire aux services en ligne
Se créer un compte lecteur
en cliquant ici

Les ressources numériques c'est quoi ? :

De la lecture, de la musique, des films, l'apprentissage des langues ...

Les ressources numériques c'est pour qui ? :

Tous les habitants des Haies peuvent s'inscrire. Les inscriptions seront validées par l'équipe de la biblio. Si vous avez un problème avec le service, passez nous voir 😊

La réservation de livres, comment ça marche ?

Réservez vos livres en ligne sur le site de la médiathèque. L'équipe de la biblio vous avertira (mail ou téléphone) lorsqu'ils seront arrivés 😊

ASSOCIATION DES QUATRE VENTS - ASQV

Le nouveau livret des activités de l'ASQV pour la saison 2021-2022 est disponible en ligne sur le site de la mairie : <https://www.leshaies.fr/>

Cette année, il ne sera pas distribué dans les boîtes aux lettres.

Comme d'habitude, il y a deux cours d'essai gratuits début septembre pour toutes les activités.

Nous vous invitons à le consulter et à le faire découvrir autour de vous.

Vous pouvez imprimer la fiche d'inscription et l'apporter complétée à votre 1er ou 2ème cours d'essai, avec votre règlement.

L'assemblée générale de l'ASQV aura lieu le ;
Vendredi 1 octobre à 19h30 au Fautre à Trèves.
Votre présence est indispensable à la vie de l'A.S.Q.V.



Le bureau

JEUNESSE

RETOUR SUR LE PROJET FRESQUE

Dans le cadre de la compétence jeunesse sur les communes de la rive droite de l'Agglo, les Anim'jeunes ont organisé durant 3 jours un atelier très original : une fresque dans l'abri bus !

Ainsi, encadrés par l'intervenante Valérie et les animateurs Jordan et Lisa, 11 jeunes ont participé au projet dont 3 Hayard (e) s.

Un projet passionnant pour embellir l'abri bus occupé par les jeunes et appréhender de manière ludique un art urbain !

Un grand merci à Valérie Di Pilla, qui a su mettre nos jeunes dans une belle démarche artistique. Pour ce projet, les ados se sont inspirés du pop / street artiste new-yorkais des années 80 et 90 : Keith Haring (1958 / 1990). Son style est très reconnaissable : jeu de couleurs primaires, dessins simplistes, combinaisons de gestes ou de signes simples. Keith Haring souhaitait vraiment embellir le monde avec les valeurs universelles de l'amitié et de l'amour. Il disait que l'art était juste un cadeau.

Cette fresque évoque la fête, la gaité, l'entraide, la joie d'être ensemble et de se retrouver, les valeurs sûres comme la famille, l'amitié, l'amour ...

L'intervenante remercie les passants pour leurs mots sympathiques autour de l'abri bus, ou leur petit geste de leur voiture, les ressources d'Anim'Jeunes (Isabelle, Jordan et Lisa), la mairie des Haies et ses élus pour leur confiance et un grand merci aux ados, aux artistes : Marie, Ilan, Manon, Matthias, Délia/Sam, Zad, Lola, Madyson, Ghyslain/Square, Madi, Alyssia, pour leur « patte » d'un jour ou pour leur investissement sur les trois journées de travail autour de la fresque.

Du peps et de la couleur... De belles valeurs... Bravo et merci les artistes !



CULTURE

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE 18 et 19 septembre 2021

Les journées européennes du patrimoine, organisées chaque année fin septembre en Europe, sont l'occasion, durant un week-end, de découvrir des châteaux, des églises, ou encore d'anciens sites industriels habituellement fermés au public.

Cette année, cet événement culturel, célébré dans une cinquantaine de pays européens, est placé sous le thème "Patrimoine pour tous - Patrimoine ferroviaire ».

Plus d'info :

<https://journesdupatrimoine.culture.gouv.fr/>



DE FERME EN FERME Samedi 25 et dimanche 26 septembre 2021

De Ferme en Ferme, c'est deux jours de portes ouvertes pour aller à la rencontre d'agricultrices et d'agriculteurs engagés et découvrir des métiers, des savoir-faire et des produits de qualité et de proximité.

Visite dans le respect des conditions sanitaires.

Retrouvez les fermes participantes sur le site : www.defermeenferme.com



SOUTIEN

LANCEMENT D'UN NUMÉRO VERT POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LEURS AIDANTS

Le 0 800 360 360 est destiné aux personnes en situation de handicap et aux proches aidants en grande difficulté ou sans solution immédiate dans le cadre de la crise, et qui ne savent pas à qui s'adresser.

Il met en relation les appelants directement avec les acteurs de l'accompagnement près de chez eux, qui se coordonnent pour leur apporter des solutions adaptées. Le déploiement du service sur notre territoire est activé depuis le 6 mai 2021.

Le numéro est accessible aux personnes sourdes et malentendantes.

Les solutions proposées spécifiquement en période de crise :

- aide à la reprise des soins et des accompagnements interrompus pendant le confinement ;
- solutions de répit ou de relayage à domicile pour les proches aidants ;
- accompagnement renforcé pour des besoins rendus plus complexes ou des troubles aggravés par la crise

N° VERT D'APPEL
aux personnes en situation de handicap et aux aidants pour des solutions près de chez vous



0 800 360 360 Service & appel gratuits

Dispositif ouvert
du **lundi au vendredi** de 9h à 19h30
et le **samedi matin** de 9h à 13h

La communauté 360 rassemble plus de 25 organismes du territoire du Rhône et de la Métropole de Lyon.

ETAT CIVIL

NOUVELLE CARTE D'IDENTITE

Depuis le 28 juin 2021, tout usager souhaitant se voir délivrer une carte nationale d'identité (CNI) ou souhaitant faire renouveler sa CNI arrivée à expiration, bénéficie de la CNIe (carte d'identité électronique).

- Plus pratique avec un format carte bancaire.
- De nouvelles sécurités afin de lutter contre les usurpations d'identité.
- Possibilité de mentionner deux adresses pour les enfants en garde alternée.
- Plus inclusif et adapté pour les personnes malvoyantes.

Les motifs de demande en vigueur restent inchangés :

- première demande
- renouvellement du titre arrivant à expiration dans moins de 6 mois
- renouvellement suite à perte ou vol
- renouvellement pour changement d'état civil ou d'adresse

La durée de validité de la CNIe sera de 10 ans.

Les anciennes CNI restent valables 15 ans.

La procédure à suivre pour obtenir cette nouvelle CNI électronique est inchangée par rapport à l'ancienne, ainsi que pour l'obtention d'un passeport.

👉 Lien pour situer les mairies délivrant les cartes d'identité :

<https://passeport.ants.gouv.fr/.../Ou-faire-ma-demande-de...>

👉 Plus d'info pour les démarches :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>



Du côté de l'école...

"En juin, quatre bénévoles de la **Croix Rouge française** sont venus à l'école pour nous apprendre les gestes qui sauvent.

Les CE2, CM1 et CM2 ont appris à savoir si le blessé est conscient ou non, s'il respire ou non.

Nous savons réalisé une PLS (position latérale de sécurité) et donner un message d'alerte précis aux secours.

Pendant la kermesse, les bénévoles avaient installé un escape-game et ils nous ont remis notre diplôme. »

Les CE2

Merci au Sou des Ecoles pour le financement de cette intervention



"Souvenir de sorties scolaires à la découverte des trésors de la nature des Haies.
Merci à M. Satre pour le prêt de son pré de Columbe".

L'équipe pédagogique et les élèves



La recette au fil des saisons....

LES COOKIES DE LA RENTREE !

Recette idéale pour le goûter 😊

Cookies



Ingrédients pour environ 12 cookies:

125g de farine
1/2 cuillère à café de levure chimique
une grosse pincée de sel
50g de flocons d'avoine
100g de pépites de chocolat
50g de sucre roux
50g de sucre blanc
50g de noix
65g de beurre demi sel
1 œuf
une cuillère à café de vanille liquide

Dans un saladier mettre la farine, la levure chimique et le sel.
Ajouter les flocons d'avoine, les pépites mélangé.
Mettre les 2 types de sucre puis les noix grossièrement concassées mélangé.

Préchauffez le four à 180°C.
Dans le saladier, ajoutez le beurre bien malaxer
Dans un bol battez l'œuf avec la vanille liquide et l'ajouter à votre préparation mélanger le tout pour former une grosse boule.
Formez des boules de la taille d'une balle de golf, en vous servant par exemple d'une cuillère à glace.
Déposez-les sur une plaque de cuisson recouverte de papier sulfurisé et enfournez pour 13 à 15 minutes environ.
Les cookies doivent être encore souples, ils vont raffermir en refroidissant.
Retirez-les de la plaque à l'aide d'une spatule puis laissez refroidir sur une grille.

BON APPETIT

Merci à Thierry pour la recette

Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : mairie@leshaies.fr